



Compte-rendu du CTSD du 21 03 2019 :

Présents :

M. le DASEN, M. le DASEN Adj, Mme la Secrétaire Générale, Mme la Responsable du Pôle 1^{er} degré, Mme Villeneuve (rectorat)

5 FSU, 4 SGEN, 3 UNSA, 2 FO.

Les 4 organisations syndicales lisent une déclaration préalable, voir en PJ celle de la FSU.

Le DASEN répond sur le fait qu'il lui semble que certains font des allégations et des confusions mais conteste l'idée d'un manque de transparence de la part de son administration. Il dit assumer la première version des règles qu'il a présentée, admet que la discussion a fait évoluer sa position. Il insiste sur le fait que l'administration n'est pas sous contrôle des syndicats et sur la notion de respect mutuel. D'autre part, il considère que, de plus en plus, la colère gronde parmi les citoyens et que ceux-ci ont tendance à être un peu trop vindicatifs mais que, d'après lui, ces manifestations n'aboutissent à rien. Il nous redit qu'il est en place pour gérer au mieux les moyens attribués par l'Etat au service des élèves.

Seule la FSU répond à ces commentaires :

Nous insistons sur le rôle que nous continuerons à tenir sans relâche. Si nos propos sont vifs, ils ne sont ni agressifs, ni irrespectueux. Ils seront toujours l'écho de la colère et de l'inquiétude des collègues. Si, aujourd'hui, la bienséance sociale rejette les discussions où le ton monte, la FSU note que, si nos organisations ne sont pas écoutées, les citoyens se feront entendre. L'actualité le montre malheureusement.

Carte scolaire 2nd degré :

Mme la Secrétaire Générale annonce que celle-ci est l'aboutissement d'un long travail d'échange entre les services de la DSDEN et les chefs d'établissement.

FO et la FSU qui ont présenté un vœu concernant la communication du tableau des compléments de services, se posent la question du pourquoi de ce manque de transparence. Celui-ci est un élément de la carte scolaire et nous en sommes écartés. L'administration dit que ce document sera mis à la disposition des collègues lors du mouvement.

Le vœu a été voté par les 4 organisations syndicales.

Nous aimerions aussi être destinataires de la liste des postes gelés dans le département, là encore, refus, cela ne vous regarde pas. Après de telles réponses comment ne pas être suspicieux. Seule la transparence écarte la méfiance.

Vote de ces mesures de cartes : FSU et FO contre, SGEN et UNSA abstentions.

Barème mouvement 1^{er} Degré :

Vous trouverez en annexe les éléments à peu près définitifs.

La FSU demande que les collègues nommés à titre provisoire à l'issue de la première phase, aient la possibilité de faire une demande de participation à la seconde phase de juin et que cette demande soit automatiquement acceptée. Ces collègues risquent de se retrouver nommés sur des postes très éloignés de leur domicile alors que des collègues avec des barèmes plus petits seraient intéressés par ces postes, car proches de chez eux. FO s'associe à cette demande.

Le DASEN ne veut pas répondre positivement à cette demande mais assure que chaque demande sera examinée avec la plus grande attention.